

Choisir son équipement

> Les questions à se poser avant de sélectionner vos produits et dimensionner vos canalisations



1. Type d'installation : domestique, industrielle...
2. Type de gaz utilisé : gaz naturel, propane, butane
3. Type d'alimentation : bouteille, citerne (si GPL)...
4. Pression de votre installation
5. Caractéristiques des appareils d'utilisation (débit de chaque appareil)
Calcul simplifié du débit d'un appareil en m³/h pour le Gaz Naturel ou en kg/h pour le GPL = puissance totale de l'installation en kW / 10
6. Type de tuyauterie gaz : Cuivre, PE, PLT IZINOX®
7. Distance entre les différents éléments de l'installation

Le choix de vos équipements dépendra de ces éléments



A partir du 1^{er} janvier 2020, suite à la parution de l'arrêté du 23 février 2018 qui abroge celui du 2 août 1977, de nouveaux guides d'installation établis par le Centre National d'expertise des Professionnels de l'énergie Gaz (CNPGE) deviennent la nouvelle références pour vos chantiers gaz. Ils ne se substituent pas aux DTU.

RDV sur www.cnpge.fr pour en savoir plus ou contactez l'un de nos technicien

Retrouvez nos documentations techniques sur :

WWW.GURTNER-EQUIPEMENT-GAZ.FR



Pour toute autre question ou demande de devis, n'hésitez pas à contacter l'un de nos techniciens :

LIGNE TECHNIQUE DIRECTE

0 820 209 115

Service 0,09 € / min
+ prix appel

ou techniciengaz@gurtner.fr

Retrouvez dans les pages suivantes les schémas des principales utilisations en fonction du type d'installation et du type de gaz (schémas non contractuels)



LIGNE TECHNIQUE DIRECTE

0 820 209 115

Service 0,09 € / min
+ prix appel

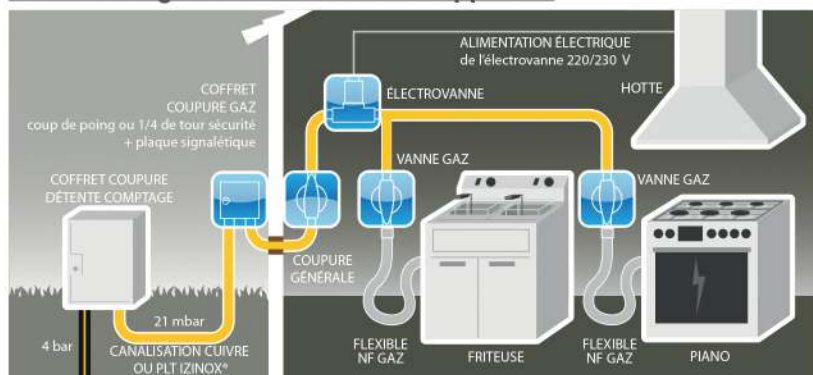
ou techniciengaz@gurtner.fr - schémas non contractuels



GAZ NATUREL

Les installations suivantes peuvent se réaliser en Cuivre ou PLT IZINOX®

Restaurant gaz naturel 21 mbar 2 appareils

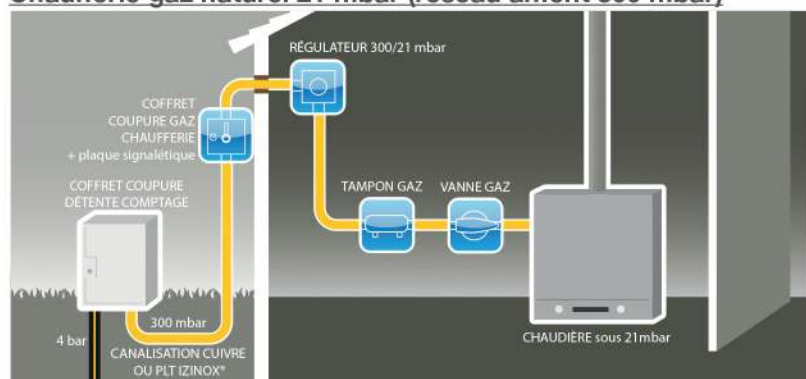


Un organe de coupure (quart de tour sécurité ou coup de poing) ainsi qu'une plaque signalétique sont obligatoires au point d'entrée de la cuisine (à l'extérieur sous coffret). A l'intérieur, une coupure générale sera obligatoire avant piquage à partir de 2 appareils. Une électrovanne à réarmement manuel sera asservie à la hotte. Elle permet de couper l'alimentation gaz lorsque la hotte n'est pas en fonctionnement.

Un robinet de commande et un flexible inox sont obligatoires en amont des appareils de cuisson. La pression maximale autorisée dans un ERP est de 400 mbar.

Chaufferies

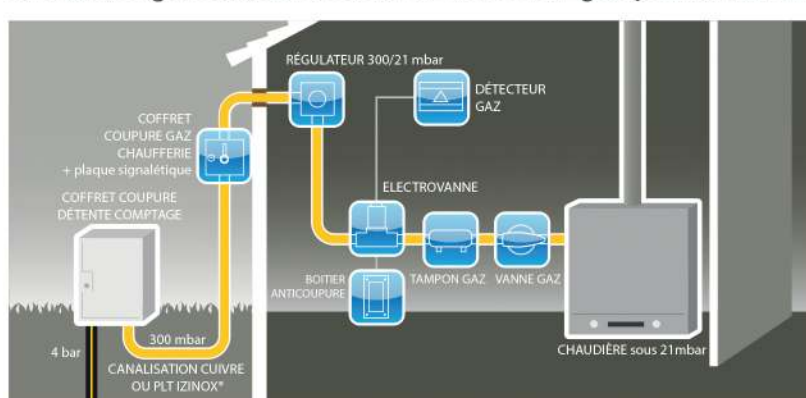
Chaufferie gaz naturel 21 mbar (réseau amont 300 mbar)



Un organe de coupure type poignée jaune sous coffret ainsi qu'une plaque signalétique sont obligatoires à côté de la porte d'entrée à l'extérieur de la chaufferie. A l'intérieur un régulateur permettra d'abaisser la pression à 21 mbar pour alimenter la chaudière. Il devra être déterminé en fonction de la puissance de cette dernière. Un volume tampon suit généralement le régulateur. Il permet de faciliter le démarrage du brûleur.

Un second organe de coupure est également obligatoire entre le tampon et la chaudière.

Chaufferie gaz naturel 21 mbar et détecteur gaz (réseau amont 300 mbar)



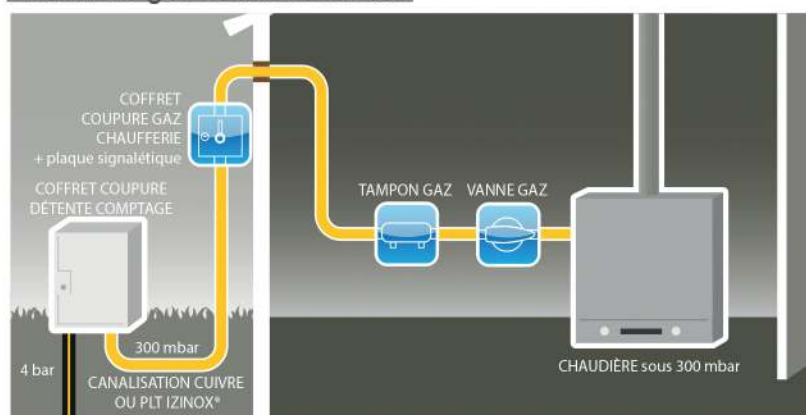
Un organe de coupure type poignée jaune sous coffret ainsi qu'une plaque signalétique sont obligatoires à côté de la porte d'entrée à l'extérieur de la chaufferie.

A l'intérieur, un régulateur permettra d'abaisser la pression à 21 mbar pour alimenter la chaudière. Il devra être déterminé en fonction de la puissance de cette dernière. Un volume tampon suit généralement le régulateur. Il permet de faciliter le démarrage du brûleur.

Un second organe de coupure est également obligatoire entre le tampon et la chaudière.

Dans certains cas une centrale de détection gaz asservie à une électrovanne peut être demandée. Le boîtier anticouplure permet d'éviter le déclenchement de l'électrovanne lors des baisses de tension.

Chaufferie gaz naturel 300 mbar



Un organe de coupure type poignée jaune sous coffret ainsi qu'une plaque signalétique sont obligatoires à côté de la porte d'entrée à l'extérieur de la chaufferie. Un volume peut être nécessaire pour faciliter le démarrage du brûleur.

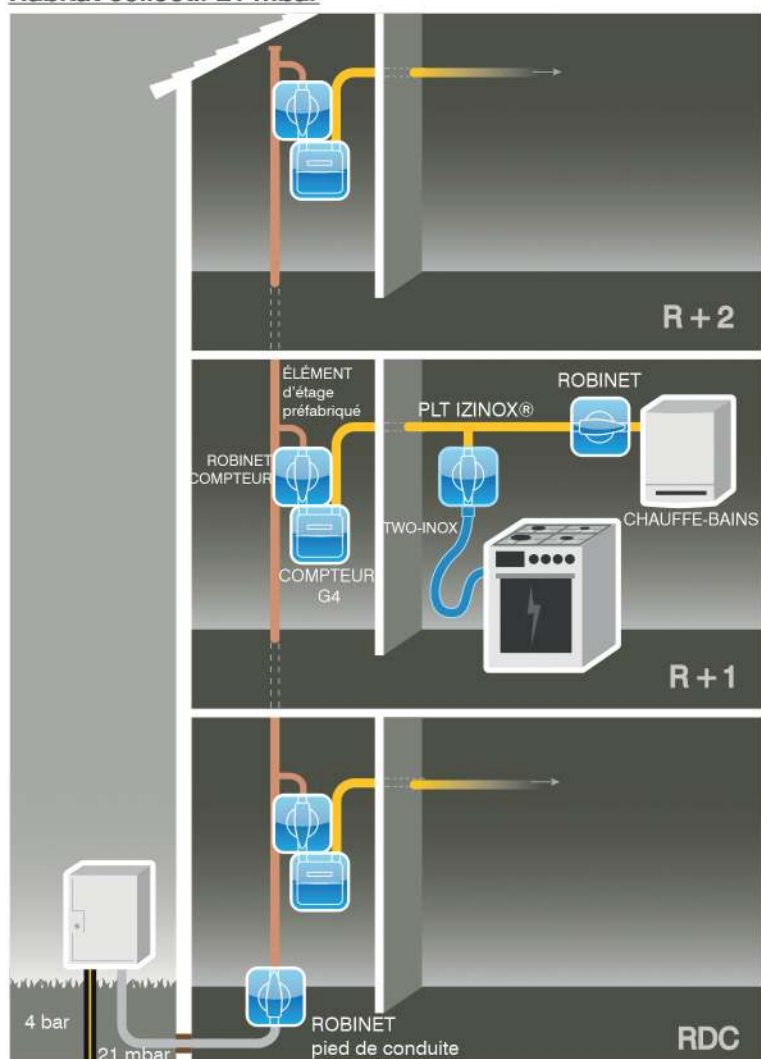
Un second organe de coupure est également obligatoire entre le tampon et la chaudière.



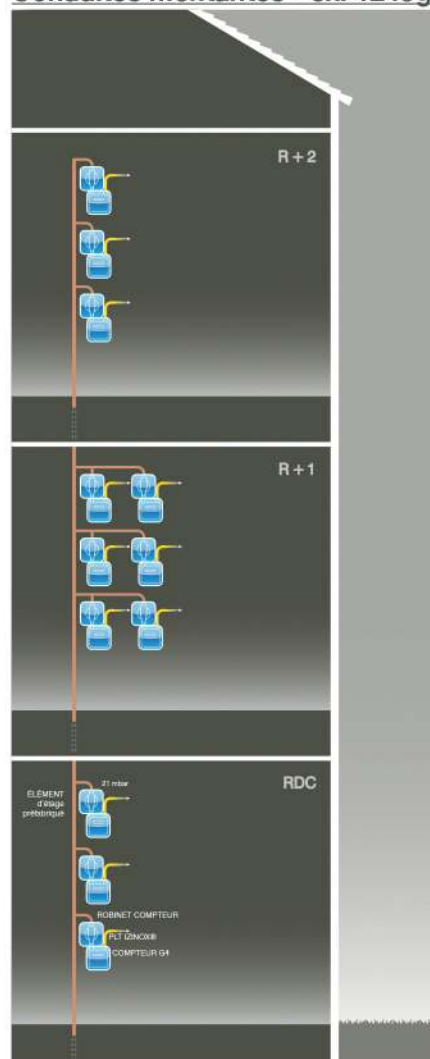
GAZ NATUREL

Collectif

Habitat collectif 21 mbar



Conduites montantes - ex. 12 logements



Éléments d'étages préfabriqués de 2,80 m - autorisé d'emploi GRDF - ATG B600

Le diamètre des éléments d'étages est à déterminer en fonction du nombre d'abonnés par conduite montante : Ø 28 (de 1 à 5 abonnés), Ø 35 (de 6 à 12 abonnés), Ø 54 (à partir de 13 abonnés).

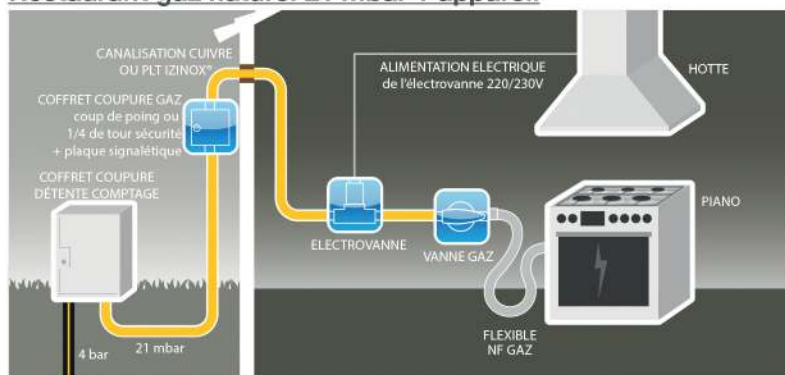
Un collier de mise à la terre et une vanne de coupure sont à prévoir en pied de colonne. Sur chaque piquage et avant chaque compteur, un robinet est obligatoire. La distribution après compteur peut être réalisée en cuivre ou PLT IZINOX®.

Chaque élément d'étage est livré avec une déclaration de conformité.

Pour l'aide à la détermination des références, vous reporter à la page 40

Restaurants

Restaurant gaz naturel 21 mbar 1 appareil



Un organe de coupure (quart de tour sécurité ou coup de poing) ainsi qu'une plaque signalétique sont obligatoires au point d'entrée de la cuisine (à l'extérieur sous coffret).

A l'intérieur, une électrovanne à réarmement manuel sera asservie à la hotte. Elle permet de couper l'alimentation gaz lorsque la hotte n'est pas en fonctionnement. Un organe de coupure et un flexible inox sont obligatoires en amont des appareils de cuisson. La pression maximale autorisée dans un ERP est de 400 mbar



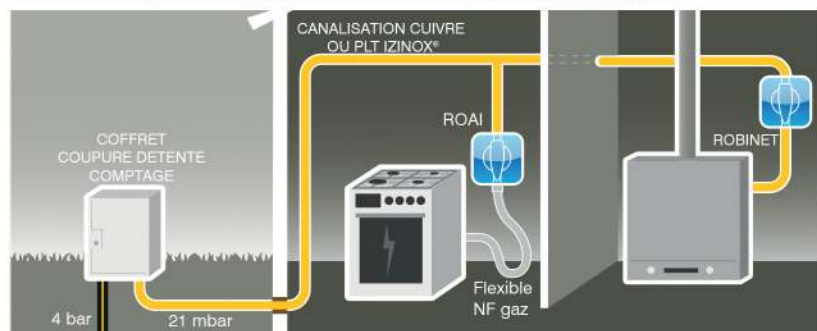


GAZ NATUREL

Les installations suivantes peuvent se réaliser en Cuivre ou PLT IZINOX®

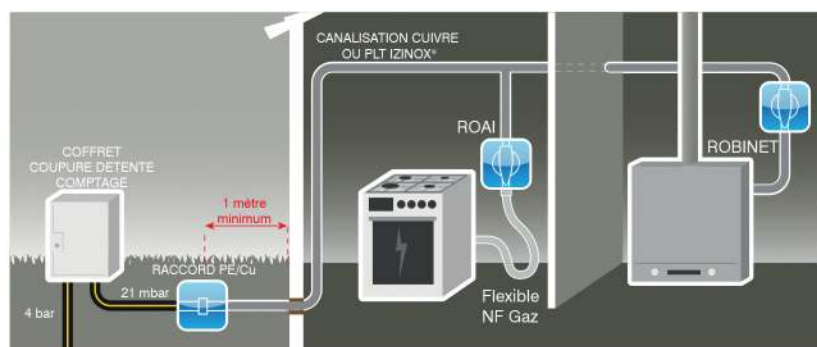
Installations domestiques

Distribution sous 21 mbar dans l'habitat domestique



En amont du coffret en limite de propriété, la pression de distribution est de 4 bar. En aval, la pression régulée à 21 mbar est acheminée par un réseau cuivre, PE ou PLT IZINOX®. Un organe de coupure est obligatoire devant chaque appareil d'utilisation (ROAI suivi d'un flexible pour la gazinière, robinet d'installation pour la chaudière)

Distribution sous 21 mbar - transition PE / Cu ou PE / PLT IZINOX®

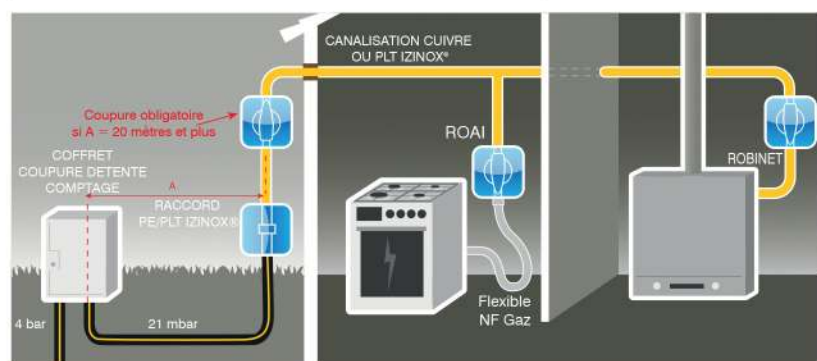


Dans le cas d'une distribution en PE celui-ci doit s'arrêter à 1m minimum du point d'entrée du bâtiment en enterré ou monter en élévation contre le mur (dans ce cas, il sera protégé par une goulotte).

Pour continuer l'installation, un raccord de transition sera nécessaire.

Attention : si l'installation est réalisée en PLT IZINOX®, le raccord PE / PLT devra obligatoirement être installé en façade (interdiction de mettre ce type de raccord en enterré)

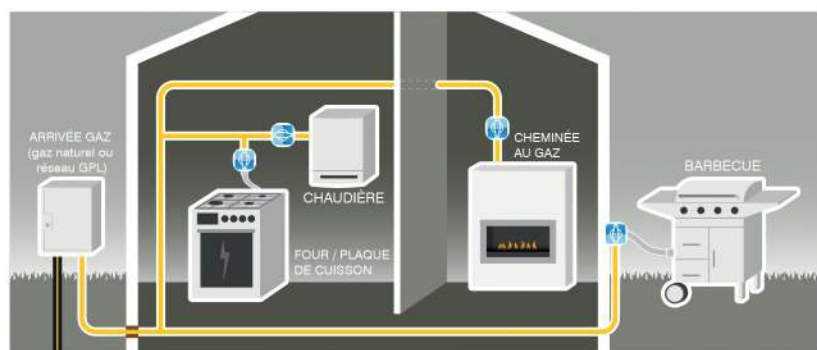
Distribution sous 21 mbar au-delà de 20 m



Si la distance entre le coffret et le point d'entrée dans le bâtiment est supérieure ou égale à 20m, un organe de coupure est obligatoire. Il pourra être installé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'habitation.

Attention : si l'installation est réalisée en PLT IZINOX®, le raccord PE / PLT devra obligatoirement être installé en façade (interdiction de mettre ce type de raccord en enterré)

Distribution sous 21 mbar avec PLT IZINOX®



Le PLT IZINOX® peut remplacer avantageusement le PE et le cuivre. Il offre la possibilité d'une installation sans brasage et facilite toute la mise en œuvre.

